



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 23 septembre 2024

44 élus présents (59 en exercice, 5 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget ».

**MAISON DE LA CITOYENNETÉ MONDIALE – ALLIANCE RHIN SUD
OBERRHEIN (MCM-ARSO) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
(524/7.5.6/2422B)**

Depuis sa création en 2002, la Maison de la Citoyenneté Mondiale cultive des relations transfrontalières avec des acteurs de la société civile allemands et suisses, mobilisés contre la précarité, la pauvreté et le chômage. Depuis 2019, ces partages d'expériences s'inscrivent dans le cadre du réseau Alliance Rhin Sud Oberrhein (ARSO).

Pour soutenir ces échanges notamment autour d'un projet d'apprentissage transfrontalier pour des adultes français et allemands en situation de précarité, il est proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 2500 € sous la forme d'un versement unique.

Ce projet comme ceux soutenus en 2018 et en 2022 pour respectivement 2000 € s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets de coopération transfrontalière de m2A pour soutenir les acteurs associatifs engagés en transfrontalier.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 du service Relations internationales et transfrontalières

Chapitre 65 - article 65748 – fonction 048

Service gestionnaire et utilisateur : 524

Ligne de crédit n° 23823

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association « Maison de la Citoyenneté Mondiale – ARSO »,
- autorise le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre du projet.

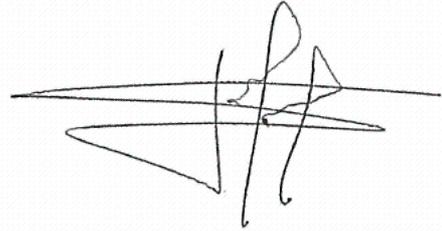
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN